Beaupréau
en Mauges

Arrêté

BEM_AT_2024_0197

Arrêté temporaire de circulation

RUE JEAN DE BEJARRY (D67) (GESTE), PLACE MONSEIGNEUR DUPONT (GESTE), RUE DE VENDEE (GESTE) (D223), RUE D'ANJOU (GESTE) (D756), RUE DU CENTRE (GESTE) (D756), RUE DU SOUVENIR (D223) (GESTE), CHEMIN DE BEL EBAT (GESTE), RUE DE LA GARENNE (GESTE), RUE DES MENUISIERS (GESTE) et IMPASSE DADINE (GESTE)

Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1, R. 413-1 et R. 417-10,
VU le code de la route et notamment les articles R110-1, R110-2, R 110-3, R 411-5, R 411-8,
R 411-25, R 415-6,,
CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages d'éclairage public rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 13/03/2024 au 22/03/2024 RUE JEAN DE BEJARRY (D67) (GESTE), PLACE MONSEIGNEUR DUPONT (GESTE), RUE DE VENDEE (GESTE) (D223), RUE D'ANJOU (GESTE) (D756), RUE DU CENTRE (GESTE) (D756), RUE DU SOUVENIR (D223) (GESTE), CHEMIN DE BEL EBAT (GESTE), RUE DE LA GARENNE (GESTE), RUE DES MENUISIERS (GESTE) et IMPASSE DADINE (GESTE),

ARRÊTE

ARTICLE 1
À compter du 13/03/2024 et jusqu'au 22/03/2024, :

- 13 RUE JEAN DE BEJARRY (D67)
- 17 RUE JEAN DE BEJARRY (D67)
- RUE JEAN DE BEJARRY (D67), de la RUE DE VENDEE (D223) jusqu'à la PLACE MARECHAL LECLERC
- PLACE MONSEIGNEUR DUPONT, de la RUE DU CENTRE (D756) jusqu'au 6
- 5898 RUE DE VENDEE (D223)
- RUE D'ANJOU (D756), de la PLACE MARECHAL LECLERC jusqu'à l'IMPASSE CHASSERAT
- 1B RUE D'ANJOU (D756)
- RUE DU CENTRE (D756), de la PLACE MONSEIGNEUR DUPONT jusqu'à la PLACE MARECHAL LECLERC
- RUE DU SOUVENIR (D223), de la PLACE MONSEIGNEUR DUPONT jusqu'au 4
- PLACE MONSEIGNEUR DUPONT, du 5303 jusqu'à la RUE DE LA GARENNE
- 49 RUE DE VENDEE (D223)
- RUE DE VENDEE (D223), du 40 jusqu'au CHEMIN DE BEL EBAT
- 5824 CHEMIN DE BEL EBAT
- 8B RUE DE LA GARENNE
- RUE DE LA GARENNE, de la PLACE MONSEIGNEUR DUPONT jusqu'au 17
- du 10 au 5 RUE DE LA GARENNE
- 23 RUE DE LA GARENNE
- RUE DE LA GARENNE, de l'IMPASSE DADINE jusqu'au 10
- RUE DE LA GARENNE, du 10 jusqu'à la PLACE MONSEIGNEUR DUPONT
- RUE DE LA GARENNE, du 17 jusqu'à la RUE DES MENUISIERS
- RUE DE LA GARENNE, de la RUE DE VENDEE (D223) jusqu'à l'IMPASSE DADINE
- RUE DES MENUISIERS, du 2 jusqu'à la RUE DE LA GARENNE
- IMPASSE DADINE, de la RUE DE LA GARENNE jusqu'au 5358

, un rétrécissement de chaussée, compte tenu d'un empiètement temporaire sur une partie de la chaussée, entraine une modification des conditions de circulation. La circulation est alternée par B15+C18. La voie sera maintenue sur une largeur de 4 mètres.

Beaupréau
en Mauges
Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr / Facebook

ARTICLE 2 - SIGNALISATION

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, Bouygues E&S.

ARTICLE 3 - CHARGES D'EXECUTION

De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 11/03/2024
Le Maire de la Commune de Beaupréau-en-Mauges

Franck AUBIN

MAIRIE BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
MAINE & LOIRE

DIFFUSION:

- *Bouygues E&S*
- *BRANGEON*
- *HDV*
- *Mairie Gesté*

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Beaupreau en Mauges
Ville de Beaupréau-en-Mauges
2 rue Robert Schuman - CS10063
Beaupréau
49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX
T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82
accueil@beaupreauenmauges.fr / Facebook